

Enquête d'insertion à 12 mois des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2019



Chiffres clés



85% des répondants
ont obtenu une certification



75% des répondants en emploi déclarent
que ce dernier est en relation
avec la formation suivie



Représentation de l'avenir professionnel
Confiant, optimiste 81%

Bâtiment - Bois

1 150 sortants → 710 répondants → 61%

68% sont en emploi, 12 mois après
la sortie de formation

3% poursuivent une formation

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP,
« Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation »
en lien avec l'objectif opérationnel
« Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle,
en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble
des dispositifs de formation »

Taux de réponse
67%
6 100
répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2020 interroge les stagiaires bénéficiaires du Chèque formation - QUALIF Emploi individuel et du PBF - QUALIF Emploi Programme. Parmi les 9 070 sortants, 6 100 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.



Définitions des termes signalés par ⓘ

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les plus de 45 ans, les personnes sans qualification ou en situation de handicap reconnu ou bien bénéficiaires du dispositif régional d'insertion professionnelle. Pour la cohorte 2019, 5 670 sortants relèvent de ces publics prioritaires.



Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.





Les sortants de formation en 2019

LE DOMAINE

13% de l'ensemble des sortants en 2019
Tous domaines, tous dispositifs

5 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Second œuvre	48%
Menuiserie du bâtiment, travail du bois	18%
Chauffage, climatisation	16%
Gros œuvre	13%
Études bâtiment, génie civil	5%

LES DISPOSITIFS

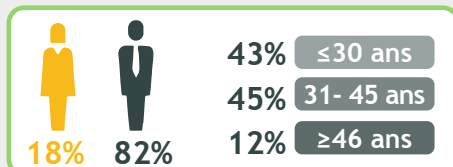
98% PBF - QUALIF Emploi Programme
2% Chèque formation -
QUALIF Emploi individuel

LES FORMATIONS

34 OF (+4 hors Bretagne)
55 formations (+4 hors Bretagne)

LE PUBLIC

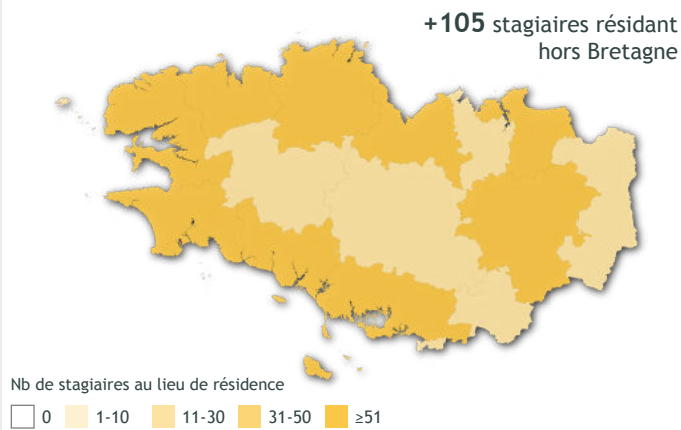
(en % des sortants du domaine)



64% de publics prioritaires ¹

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)

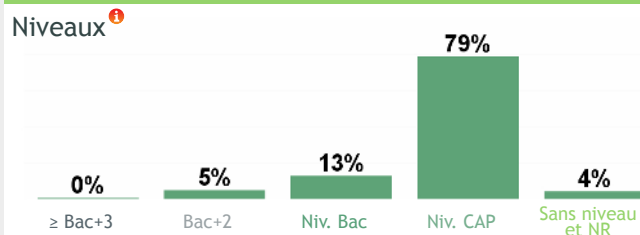
+105 stagiaires résidant hors Bretagne



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

- 190 Titre professionnel peintre en bâtiment
- 70 Titre professionnel plaquiste-plâtrier
- 50 Titre professionnel menuisier poseur-installateur

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 61%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

85% ont obtenu une certification
Public non prioritaire 89%
Public prioritaire 83%

84% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée

73% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles
- m'a motivé pour rechercher un emploi
- m'a donné envie de continuer à me former

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

83% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

Parcours d'emploi	Alternance Emploi/chômage	Parcours de formation
Situation de chômage	Situation d'inactivité	Autre

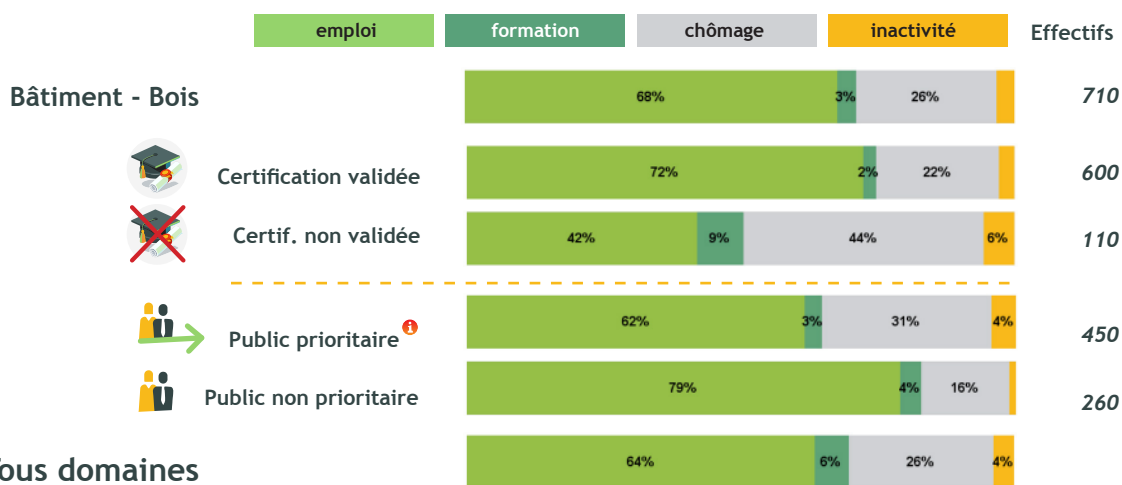
Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?





Situation 12 mois après la fin de formation

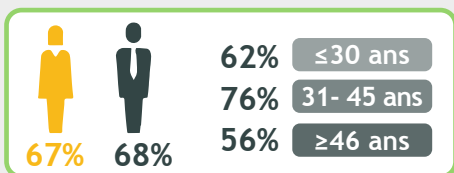
(en % des répondants)



L'emploi 12 mois après la fin de formation

68% des répondants en emploi, soit 480 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture :
67% des femmes et 68% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

62% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



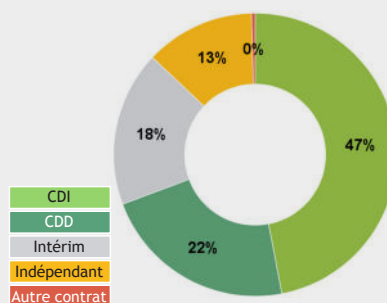
75% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

87% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie (résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥10 par niveau)

Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ Bac+5	<5
Bac+3	-
Bac+2	30
Niv. Bac	85
Niv. CAP	340

Nature du contrat



Temps de travail

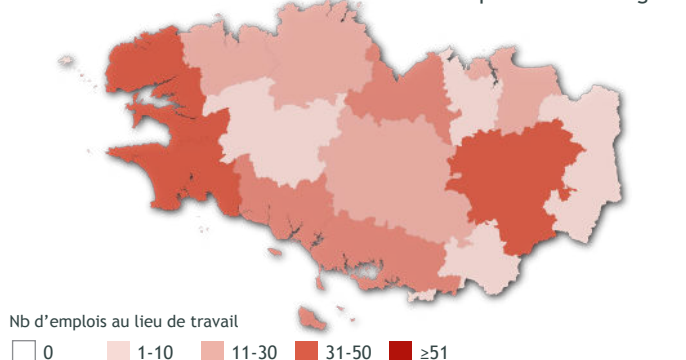


Temps complet 94%

Temps partiel perçu comme subi pour 54% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+40 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête

- 64% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée
- 30% déclarent que leur situation professionnelle est similaire
- 6% considèrent qu'elle s'est dégradée

Représentation de l'avenir professionnel





Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Bâtiment - Bois	1 150	710	61%	480	69%	20	3%
Second œuvre	550	310	56%	210	68%	10	3%
Titre professionnel plaquiste-plâtrier	70	40	51%	30	74%	<5	3%
Titre professionnel agent d'entretien du bâtiment	50	30	64%	20	69%	-	-
Titre professionnel carreleur	50	20	49%	10	64%	-	-
Titre professionnel métallier	40	20	60%	10	54%	<5	4%
CAP maintenance de bâtiments de collectivités	30	20	59%	20	85%	<5	5%
CAP peintre-applicateur de revêtements	30	20	50%	10	73%	<5	7%
CAP installateur sanitaire	20	10	63%	<5	40%	<5	20%
Titre professionnel couvreur-zingueur	20	10	48%	10	64%	-	-
Titre professionnel peintre en bâtiment	190	110	56%	70	68%	<5	2%
Ramoneur(euse) fumiste	10	10	83%	10	70%	-	-
Menuiserie du bâtiment, travail du bois	210	140	69%	90	64%	10	4%
Titre professionnel menuisier poseur-installateur	50	30	61%	20	64%	-	-
Titre professionnel menuisier agenceur	40	20	55%	10	45%	<5	9%
CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	30	30	76%	20	64%	<5	16%
CAP constructeur bois	20	20	75%	10	80%	-	-
CAP charpentier de marine	10	10	93%	10	77%	-	-
CAP menuisier installateur	10	10	100%	10	64%	-	-
Chauffage, climatisation	180	130	74%	100	76%	<5	2%
Titre professionnel technicien d'intervention en froid commercial et climatisation	50	40	78%	30	82%	-	-
Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire	40	30	60%	20	68%	<5	8%
Titre professionnel technicien de maintenance d'équipements de chauffage, de climatisation et d'énergies renouvelables	20	20	89%	20	88%	-	-
Titre professionnel technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables	20	20	78%	10	61%	-	-
Gros œuvre	150	80	58%	50	66%	10	6%
Niveau indéterminé : Bâtiment gros œuvre	40	30	72%	20	77%	<5	3%
Titre professionnel maçon	30	10	38%	10	54%	<5	15%
Titre professionnel maçon(ne) du bâti ancien	20	10	46%	10	45%	-	-
Technicien du cadre bâti	10	10	83%	10	70%	<5	10%
Études bâtiment, génie civil	60	50	82%	40	81%	<5	4%
Conducteur de travaux tous corps de l'État - métreur	20	20	83%	20	79%	-	-
Titre professionnel technicien métreur en réhabilitation de l'habitat	20	10	81%	10	85%	-	-

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

MISE EN PAGE

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Octobre 2021

GREF Bretagne

Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Gir Relatio Emploi-Formation

Contrat de plan Etat-Région

Région BRETAGNE

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com